

Les crédits

Je voudrais vous citer les propos du chef Ralph Caribou, de Pukatawagan, au Manitoba, qui a dit ceci:

Je suis très heureux de signaler que les problèmes d'épiderme des membres de notre bande ont diminué considérablement ce printemps.

C'est grâce au programme d'eau et d'égouts que nous avons mis sur pied à Pukatawagan. Les conditions s'améliorent. Il y a beaucoup de travail à faire et nous le faisons.

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir, à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation et jeunesse, d'intervenir sur la motion proposée par ma collègue députée de Mercier, relative aux crédits alloués au ministère du Développement des ressources humaines, en particulier pour les services de l'emploi.

Le premier élément que j'aimerais apporter, c'est que le budget des subventions et contributions du programme d'emploi et d'assurance est présenté de manière trompeuse. À la lecture des pages 11.6 et 11.7 du Budget principal des dépenses, on serait porté à croire que les subventions et contributions du programme augmentent de 1 281 552 000 \$ en 1994-1995 à 1 350 381 000 \$ en 1995-1996.

• (1905)

Or, le total des subventions et contributions pour 1995-1996 inclut les subventions aux particuliers dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, ainsi que les contributions aux gouvernements provinciaux pour le programme d'adaptation des travailleurs âgés, ce qui n'était pas fait auparavant. Le même total pour 1994-1995 n'inclut pas ces subventions et contributions, ce qui explique l'augmentation d'une année à l'autre.

Le total des subventions et contributions passe de 1 614 444 000 \$ en 1994-1995 à 1 354 381 000 \$ en 1995-1996. C'est une diminution globale de 260 millions de dollars, soit 16 p. 100. Les diminutions les plus importantes sont effectuées dans les programmes d'emploi et dans la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique.

Les coupures dans les programmes d'emploi nous intéressent tout particulièrement. Comme le vérificateur général l'a souvent invoqué, les plans de dépenses des ministères constituent davantage une opération de camouflage qu'une diffusion d'information. Le ministère du Développement des ressources humaines est particulièrement coupable à cet égard, présentant l'information de manière confuse et incomplète.

Quand vient le temps de récolter les impôts, le gouvernement fédéral est très clair, mais quand il s'agit d'expliquer ce qu'il en fait, tout devient subitement très ténébreux.

Le tableau 6 de la page 228 indique que le Québec reçoit une part insuffisante des budgets des programmes d'emploi. Selon ces données, le Québec reçoit en effet 21 p. 100 des budgets fédéraux en cette matière, alors qu'on compose 24 p. 100 de la population.

Pour 1995, le ministère projette des dépenses pour la formation de la main-d'oeuvre, financées par la caisse d'assurance-chômage, de l'ordre de 1,9 milliard de dollars dont 521 millions au Québec, ce qui correspond dans ce cas-là à un peu plus que la population, soit à 27,4 p. 100 du total.

Considérant qu'il est prévu que les dépenses en prestations régulières au Québec seront de 3,4 milliards en 1995 sur un total canadien de 10,3 milliards de dollars, soit 33 p. 100 du total, le Québec subira un manque à gagner de 113 millions en utilisation à des fins productives.

Par ailleurs, le fédéral perpétue les chevauchements et les doublages en lançant de nouveaux programmes, tels les Jeunes Stagiaires et Service Jeunesse. Cela indique clairement la volonté d'Ottawa de ne pas évacuer ce champ de compétence provinciale. Également, nous assistons à une nouvelle offensive fédérale en éducation par la mise sur pied, l'automne dernier, du Fonds pour les initiatives d'acquisition du savoir et du bureau des technologies d'apprentissage.

Bien que le fédéral maquille son implication en évitant d'utiliser le terme éducation, c'est bien dans cette compétence provinciale que le gouvernement désire intervenir de plus en plus activement comme l'indiquent les nouvelles initiatives.

En parlant de chiffres, j'aurais bien aimé m'attarder davantage sur les ressources allouées aux jeunes, mais je dois vous dire qu'il est assez difficile d'obtenir les chiffres. Je ne parle pas de prévisions annoncées lors d'un communiqué de presse, par exemple, l'année passée, où le ministre avait annoncé un certain nombre d'initiatives. Cependant, elles ont commencé à être appliquées un peu plus tard, et lorsqu'on veut avoir les chiffres pour savoir où sont implantés ces nouveaux services et combien d'argent a été dépensé, alors là, c'est très difficile à obtenir.

Or, il nous a été impossible d'obtenir les chiffres pour cette année et l'année dernière, même si on les a demandés à plusieurs reprises, et au ministre lui-même lorsqu'il est venu au Comité des ressources humaines. On peut donc se demander pourquoi les prévisions budgétaires des programmes reliés aux initiatives jeunesse ne figurent pas dans les prévisions de dépenses du gouvernement. Pourtant, elles impliquent des dépenses de plusieurs dizaines de millions de dollars. C'est d'ailleurs la même chose dans d'autres secteurs du ministère.

• (1910)

Ainsi, l'an dernier, nous avons dû téléphoner à chaque centre de main-d'oeuvre au Québec pour obtenir les montants des programmes de développement en emploi disponibles pour l'ensemble du Québec, car ces données n'étaient pas ventilées par province.

Il y a quelques semaines, au Comité du développement des ressources humaines, j'ai également posé une question à des hauts fonctionnaires à propos de la diminution des sommes allouées à l'aide à l'éducation, une différence de 262 millions de dollars entre ce qui est prévu en 1994-1995 et en 1995-1996. Encore la semaine dernière, on nous disait que la réponse viendrait encore un peu plus tard, parce qu'ils n'avaient pas encore compilé toutes les données.